Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 001-210100780-20260305-DE_013_2026-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Délibération n° 13-2026

Nombres de conseillers :	**18**	L'an deux mille vingt-six,
En exercice :	**18**	Le 5 mars 2026
Présents :	**11**	
Votants :	**14**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué, est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 février 2026

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Patricia ALTHERR –– Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY - Corentin RINALDI – Yoann FURNON - Françoise SUDAN – Sandrine SHAW (arrivée à 19H47) Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA – Jocelyne BLAZER

Absents ayant donné procuration : Nolwenn SUDAN donne procuration à Françoise SUDAN - Xavier MAIRE donne procuration à Michel PETER - Marie-Julie SENEZE donne procuration Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA

Excusé : Martial MEDA

Absents : Cédric HERNALSTEENS – Nicolas JAN – Cyrielle CHAMOT

Secrétaires de séance :

Objet : désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 dudit code, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après délibération, sont nommées secrétaires de séance :

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus »

Pour extrait conforme,

Fait à Challex, le 5 mars 2026

Le Maire,

Aline HOFER FAVRE

Département de l'Ain
MAIRIE DE CHALLEX